

Cérémonie de clôture de la 18^{ème} édition de la Journée Nationale du Paysan du Burkina

Par le secrétariat exécutif d'Inter-réseaux

La 18^{ème} Journée Nationale du Paysan du Faso a eu lieu du 23 au 25 Avril 2015 à Dédougou sur le thème « *Accroître la productivité des exploitations agricoles familiales pour l'atteinte de la souveraineté alimentaire au Burkina Faso* ». Plus de 1500 producteurs étaient au rendez vous. Les deux premiers jours ont été dédiés aux forums régionaux entre producteurs et à la visite de la foire agricole. La dernière journée, axée sur les échanges directs avec l'Etat, était le moment attendu par les producteurs pour formuler leurs attentes au Président de la République et à son gouvernement. Le secrétariat exécutif d'Inter-réseaux, présent à cette journée de clôture, partage les éléments saillants de ces échanges.

Dans son discours d'ouverture, Michel Kafando, Président de la Transition du Burkina Faso, a affirmé que la tenue de la JNP malgré la période de transition montre l'importance accordée au monde rural par le gouvernement. Différents représentants de structures du monde rural sont ensuite intervenus : les Chambres Régionales d'Agriculture (CRA), la Fédération Nationale des industries de l'agroalimentaire et de transformation du Burkina (FIAB), la Confédération Paysanne du Faso (CPF). Cette dernière a présenté cinq doléances qui sont exprimées avec récurrence depuis plusieurs éditions de la JNP sans résultats : i) la fixation d'un prix minimum garanti sur les produits agricoles, ii) la mise en place d'une banque agricole, iii) l'adoption de la loi d'orientation agricole pour la définition du statut du paysan, iv) le soutien au projet de coopération technique sur les oléagineux soumis à la FAO par la CPF, v) le transfert intégral de l'organisation de la JNP à la CPF et aux CRA . En conclusion, le président de la CPF a demandé que : « *Au sortir de cette JNP, au mois de mai, il faudrait que les ministères concernés et les producteurs travaillent sur chaque engagement et recommandation pour l'opérationnaliser en un programme de travail. Il ne faudrait pas s'engager pour s'engager.* »

L'autre moment fort de la rencontre a été les questions directes des participants au Président de la République et aux membres du gouvernement. Les difficultés liées à la transhumance transfrontalière, aux conflits persistants entre éleveurs et agriculteurs, au financement de l'agriculture et aux nombreux délestages affectant le secteur de la transformation ont été soulevées. Des doléances ont été posées notamment pour l'exonération des taxes sur le matériel agricole, le maintien des subventions aux intrants et l'acquisition de matériel de transformation adapté pour le secteur de la transformation. Djibo Bagna, président du Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) est revenu sur la demande faite pour un accord de siège au Burkina et l'attribution d'un terrain pour la construction du siège du ROPPA.

Face à ces préoccupations, le Président de la République et les membres du gouvernement ont tenté d'apporter des réponses aux participants.

Sur le prix minimum garanti pour les produits agricoles : des réflexions seront menées, en prenant en compte les contraintes du marché international.

Sur la création de la banque agricole : un bilan sur l'expérience de la précédente banque agricole doit être mené afin d'en tirer les leçons et d'éviter de refaire des erreurs similaires. Sur la base du document de proposition de la CPF pour la création d'une banque agricole (remis au gouvernement le jour même), des travaux seront menés. Les conditions budgétaires contraignantes ne permettent pas de prendre l'engagement de s'y investir massivement à ce jour.

Sur les subventions des intrants : la décision de poursuivre les subventions sur les intrants agricoles à un niveau au moins égal au niveau actuel a été prise. Une réunion sur le prix d'achat du kg de coton aura lieu dans deux semaines et le prix minimum ne sera pas en deçà de 220 FCFA/KG.

Sur la détaxation du matériel agricole : pour les produits et intrants agricoles importés, l'exonération peut être faite mais dans une certaine mesure et avec l'accord du FMI. L'exonération ne sera pas totale et ne concernera pas tous les produits.

Sur les difficultés de l'agro-industrie liées au déficit énergétique : des programmes sont mis en œuvre. Une centrale solaire de 30 Mégawatt sera construite avant la fin de l'année 2015 et des connexions au réseau électrique du Ghana et du Nigéria. Le problème ne pourra être résolu qu'à l'horizon 2017.

Sur les demandes du ROPPA : le gouvernement est en attente des documents du ROPPA pour avancer sur le dossier.

Sur la Loi d'Orientation Agricole : la loi est en examen et sera très bientôt transmise au niveau du conseil des Ministres.

Sur le financement agricole et le partenariat public-privé : le code d'investissement agricole est déjà rédigé et sera bientôt partagé avec les acteurs. Les aspects de financement du monde rural par un partenariat public-privé y sont évoqués.

Sur le transfert de l'organisation totale des JNP aux paysans : une évaluation des 18 éditions de la JNP sera faite. A la clé un modèle d'organisation pertinent et efficace pour les prochaines JNP sera précisé.

La prochaine édition de la JNP est prévue à Kaya (région du centre-nord).